

DIRECTORATE OF LEGAL ADVICE
AND PUBLIC INTERNATIONAL LAW

PUBLIC INTERNATIONAL LAW
AND TREATY OFFICE DIVISION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

% & ' ' ()
\$* \$

!" # \$

_____ + ! ,

_____) 0 & ! /0, /
3 4 \$ (' " 2 1 .

5 & 2 & ,
&

5 & 2 & / ()
+& ! ,

% 3 4 \$ % 5 ! ,
5 / 1

4 & , 0 0 6 &/)

) 2 , , / ") 0 ") " - " 7 " . 1 "
4 6 8 0" 9 0 & /, 0 #3)5





3 3 4 \$

!! " " " " # "
0 & ! " " !" (' 2
" \$% &

!! " " " "
; ! " ; !" (<
(!'

=====

% 0 5
%? 5?

\$) !

! "#\$ %
! "#\$ %

5 & & 1 ! & & , 0 .) , /
/! , / , 31 ! & @ / - & ,

) 0 ! 7 !0 , & + ! , , 0 , 2 1 ! & , &
\$ 0 " 0 , 2 1 ! & , 0 /
) /0, / 1 . , 0 0 2 A
) /0, / 1 fter the "amend
Convention") in accordance with the7 t0 me&ine! to whic
! 0 5 < ! , / 2 /! , / ,
& @ / - & ,after the "CRS# MCAA"B) on

) 0 ! " / " , 0 0)
0, 6 , 0 0) 0 1 0 0 ! ! & ' 2 &
1 6 0" & 0, 0 & ! & A 2" 6 &
2 & 6 ! 6 , 0 0) 0 & ! ' 1 2 & A 2B &

) 0 ! / & , 0 0) && & 0, 2 6 , /
, 2 ! , 0 0) && & 0,

. 0& & , , 2 2 2 < 0 0 0 & , 0 0) , 0 0
1 0 0 ! 1 & ! < 0 0 & 6) , 6 2
&& 0" C " 0 ! < 0 & 6)
& 1 ! 2 2 0 0, 2 & & 6 ! 2 B

/ D 6 0! ! 1 ! A 2 , 0 0) 6 0
0 / & , 0 0) 0)% .)// & , 6 A 2 6 &
1 0 ! 1 0 & && 0 & B , 0 0)
0 ! 0 & && B
@ D 6 0! ! " & " 6 A 2 , 0 0) 6 0
& , 0 / & , 0 0) 0)% .)// 1 ! A
A 0 1 ! 0 ! 1 0 & &&B , 0 0)
% ! ! & , 0 0 / & , 0 0) 0
.)// , 2 0 & * 6 C 2 0 0 ! < 0 0 ! < 0
6 0 , 0)% .)//B ! 6 0 & 0 ! < 0 , 2 1
& , 0)% .)//B
) & , ! 2 & < 0 * 0 0&)% 0 / &
, 0 0) (& , 0 0))% .)//" 6 & , ! & * 6C
/ (& , 0 0) " ! 0 2 , &)% .)//"
! 1 & ! < 0 0 6 & , " B &
7 !0 , & + !0 , , 0 0) && 0 6
, &)% .)// & 0, 0)% .)// 6 7 !0 , &
+ ! , 0 & A , 0 0) 1 6 , 0 , 0
< 0 & 1 0 ! 1 6 & , 0
7 !0 , & + , !0 , 0 0) && & 0,
) 0 / (" 76 !0 , & + ! 0 A && & , 0 0
6 & , , 0 , 0 " & 0 1 ! , 1
C 0 & , 1 ! 0 0 ! < 0 " 6 *
0 ! < 0 0 2 ,)% .)//)% .)// 6 !

\$) (!

) de l'OCDE de l'UNESCO ! "#\$ *)
) (%)) - ! "#\$& ' ')

Déclaration relative à la date d'effet pour les éc
multilatéral entre autorités compétentes concernant
1, &

) 0? C % 2 , 0 + ! Pris l'engagement d'échanger a
! , ; 0\$ et que, pour être en mesure d'écha
renseignements en vertu d'Convention concernant l'a
en matière fiscale telle qu'amendée par le Protocole
0, 0, E *E)F , 0?G & ,?,
0 Elle s'!!?" % 2 , 0 + ! Signé une Déclaration
l'Accord multilatéral entre autorités compétentes co
& 1 , & * E IF' AMAC GNCD B

) 0? C " & ,? , ; 28(6), la Convention amendée s'
administrative couvrant les période\$ d'imposition qu
l'année qui suit celle aduennée le\$ que l'inter élea eCo nvi egnuteiurn
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app
! & < " Ejanvier de l'année qui
laquelle la Convention amendée est Bentrée en vigueur

Considérant que l'article , 0? ? C 0 1 A
C) , 0? 0 && rne Cl'assistance adm
portant sur des périodes d'imposBtion ou obligations

) C 0 C ! , C l , < 0
) < 0 , 0? C C os d'imposition ou des obli
< 0 0 C) , 0? C "
juridictions émettrices pour lesquelles la Convention
0, 1 < 0 0 C
d'imposition ou les obligations fiscaE panprenade haa
B

Reconnaissant qu' un d aP aCrotnivee né xioist amten dée pourrait re
des renseignements 6em év érat uCodevent à othi calme dée et de l
concerne des périodes d'imposition ou des obligation
Convention amendée si les deux Parties déclar Bnt s'en

Reconnaissant en outre qu'une nouvelle partie à la
A 1 0 ! , l'ar6t0dœl d a Convention amendée e
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de
dans la Convention amendée si les deux Parties s décla
d'efB et

Reconnaissant que les renseignements \$ reçus, @n ve0 tu
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à des demandes de sui
< 0 ? , " C , l, ? 0 0 0? C C
juridiction émettrice a échangé automatiqueBment des r

Confirmant que la capacité d'une juridiction de trans-
de l'Article Convention amendée et de l'AMAC NCD, ai-
demandes de suivi formulées en) applicat0?o'n de?l'arti-
dispositions de l'AMAC NCD? y compris les périod ?,
qui y figurent, quelles que soient les périodes d'im-
0 1C !, B

J % 2 , 0 + !0C que la Convention amendée s'applique c-
de l'AMAC NCD pour ce qui concerne l'assistance adm-
% 2 , 0 + !C A ;) , 0? C & 0 0?
similaires, quelles que soient les périodes d'impos-
0 1C !,

J % 2 , 0 + !0C que la Convention amendée s'applique
l'assistance administrative %p 2 é, y u e + par C son article
) , 0? C & 0 0? " C ? 0C
d'imposition ou les obligations fiscales de la jurid-
" C 0 0 , 0 0 1
échangés en vertu de ?' AMAC N?CD pou0 des p ?,
par l'AMAC NCD.